

École élémentaire Henri Wallon
Compte-rendu du conseil d'école du 8 novembre 2018

Étaient présents : M. Hmani, représentant du maire, M. Ducheman, responsable DPSR, Mme Raouy, Mme Bougattouche, Mme Zeydane, Mme Legoff, Mme Boulon, Mme Bouchou, Mme Ouchani, Mme Guesmi représentantes des parents d'élèves, M. Legallois, travailleur social, Mme Cavadini, membre du RASED, Mmes et M. les enseignant.es de classe.

Étaient excusés : M. Paturot, Mme Chebbi, représentants de parents, M. Kokone, enseignant.

Ont été abordés et débattus les points suivants :

1 – Rentrée 2018/2019

L'effectif est actuellement de 305 élèves. 12 élèves en CP ; 26, 26, 28 en CE1 ; 25 en CE2 ; 24 en CM1 et CM2 ; 18 en CE2/CM1. Les effectifs seront en hausse l'an prochain : 325 élèves prévus à ce jour pour la rentrée 2019/2020, ce qui ferait une moyenne de 25 élèves par classe et qui entraînerait éventuellement une ouverture de classe. Les effectifs continueront à augmenter les années suivantes (350 puis 370) en raison d'un pic de natalité.

Cette rentrée 2018 est marquée par le retour à une journée de classe plus longue et au démarrage des classes de CP dédoublés. Les enseignants de CP constatent tous les bénéfices des classes à 12 sur la vie quotidienne et les résultats en terme d'apprentissage. Les cinq classes fonctionnent par moments en classe ouverte, dispositif que les élèves connaissent depuis la maternelle et qui leur a permis de démarrer l'année en confiance. Les élèves travaillent avec des plans de travail, circulent librement. Des élèves de CM1 et CM2 interviennent en tant que tuteurs.

2 – Restauration scolaire et ménage

L'intégralité de l'équipe de ménage a été renouvelée. De nombreuses absences en début d'année se sont cumulées à des mouvements de grève et ont compliqué le temps de restauration pour tous. Pour les deux raisons évoquées, il a été impossible certains jours de servir des repas chauds. S'est rajouté un jour où il y a eu un problème d'approvisionnement.

La responsable de secteur a repris avec la nouvelle équipe le déroulement du ménage dans les bâtiments : tous les escaliers sont faits le matin, les classes balayées, les tables lavées. Deux personnes nettoient ensuite les préaux pendant que le reste de l'équipe part en cantine.

Les escaliers n'ont pas toujours été nettoyés en début d'année en raison des absences mais la situation est rentrée dans l'ordre. Un agent n'est pas en poste depuis le début de l'année. Les remplaçants sont au nombre de 30 pour tous les offices de Nanterre. Il a été prévu de recruter 10 postes de remplaçants supplémentaires mais le recrutement est apparemment difficile. Aucune équipe de restauration n'est au complet sur Nanterre en élémentaire. Cependant en vue de la situation depuis de nombreuses années sur l'équipe Henri Wallon, M Ducheman, responsable DPSR, s'engage à la stabilité de celle-ci en ne mutant plus aucun agent dans une autre école en cas de remplacement d'urgence, ce qui était souvent le cas pour l'école Wallon.

Un enseignant évoque la pénibilité du travail qui expliquerait les nombreuses absence, M. Ducheman répond que du nouveau matériel a été mis en service afin de diminuer la pénibilité.

Il est rappelé que les parents peuvent s'inscrire sur le site de la mairie afin de recevoir un SMS en cas de grève.

3 – Travaux dans l'école

Des travaux étaient prévus cet été dans le bâtiment de restauration. Ils ont été reportés en raison d'un souci technique (nécessité de casser un mur porteur).

4 – Evaluations CP/CE1

L'équipe enseignante présente les évaluations CP et CE1 de début d'année. L'équipe a décidé de faire passer ces évaluations, élaborées par le Ministère de l'Éducation, malgré des réserves. En effet, les enseignants sont très critiques sur ces évaluations : contenus et sens des exercices proposés, difficulté, exercices chronométrés mettant les élèves les plus fragiles en difficulté, exercices sur des notions inconnues des élèves, temps de passation très longs. Quelques exemples d'exercices sont montrés aux parents d'élèves. L'équipe enseignante explique ensuite les raisons pour lesquelles elle a décidé de ne pas faire remonter les résultats comme prévu : manque de clarté sur les critères de correction et sur l'utilisation des résultats, corrections automatisées, sentiment d'un manque de confiance dans la capacité des enseignants à évaluer les élèves. Les enseignants se sont enfin montrés très surpris des conclusions tirées des premiers résultats par le Ministre de l'Éducation, pointant les difficultés de connaissance des lettres et de déchiffrage alors que des études montrent que c'est plutôt le sens et la compréhension des textes qui posent difficulté.

Une motion est proposée et votée, apportant son soutien à l'équipe enseignante dans sa décision de ne pas faire remonter les résultats des évaluations.

5 – Règlement intérieur

Modification du point 6.3, conformément à la circulaire sur l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables : « Il est interdit aux élèves d'utiliser des téléphones portables à l'école. *En cas de non-respect de cette interdiction, le téléphone sera récupéré et remis aux parents* ». Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité pour l'année scolaire 2018/2019.

6 - Projets de classes

L'équipe présente les différents projets prévus cette année : **Classes de découverte** pour les CP à Hautefeuille en avril, pour les CM1a et CM2a dans les Alpes en mars ; **Projet théâtre** avec Tonton Camara dans les classes de CM1 et CM2 ; **Rallye maths** ; **Ateliers décroisonnés** trois après-midi par semaine pour les CM1 et CM2 (presse, arts visuels, sport, robotique, anglais, jeux de société, lecture) ; **Rencontres sportives** (Mille Mille, Athl'écoles) ; **Ecole et Cinéma** ; **Projet cinéma** pour deux classes de CE1 avec une intervenante (visite de la cabine de projection du cinéma Les Lumières, activités de lecture d'images, atelier bruitage) ; **Mutualisation des fournitures** dans quasiment toutes les classes ; **Bibliothèque** (accueil des élèves sur le temps scolaire / accueil des parents avec leur enfant le vendredi entre 16h30 et 18h), projet porté par Adrien Legallois, travailleur social ; Participation au **défi robotique**.

Les parents présentent les projets qu'ils se proposent de mettre en œuvre cette année :

- Organisation d'un « **Pédibus** » afin d'accompagner un petit groupe d'enfants à la Médiathèque Pierre et Marie Curie le mercredi matin ;
- Organisation de moments de lecture avec l'association « **Des livres et des ailes** », une fois par trimestre ;
- Atelier de lecture avec l'**association ARPLE** à la Maison du Chemin de l'Ile.

7 – Poste « Plus de maître que de classe »

Mme Martin, qui occupe le poste « Plus de maître que de classes » cette année, n'intervient plus dans les classes de CP mais essentiellement avec les élèves de CE1, en demi groupe. Travail sur l'oral et la compréhension, lecture et production d'écrits. À partir du mois de janvier, travail en mathématiques.

8-PPMS

Les exercices « incendie » et « alerte intrusion » prévus ont été réalisés en septembre et octobre. Le PPMS sera présenté plus longuement lors du prochain conseil d'école.

9- Question

Les parents d'élèves ayant assisté au temps de repas à la restauration scolaire font état de leur inquiétude, exprimant un sentiment d'insécurité. Le directeur répond qu'il a réuni dernièrement l'équipe de vacataires de cantine afin de réinsister sur l'importance de la surveillance des différents espaces. Il se veut rassurant en expliquant que les élèves ont la possibilité de se déplacer d'un espace à un autre assez librement (cour, préaux, cour du centre de loisirs maternel, terrain d'évolution) et que cela peut donner une impression de désordre mais que les élèves sont en sécurité.

M. Tilly, directeur

Les parents d'élèves élus